



Plan d'action Transport 2019

Activités liées au transport en général

En 2019, il y en aura :

- un nouveau Parlement européen qui prendra ses fonctions en juillet 2019 ;
- une nouvelle Commission européenne et un nouveau Commissaire aux Transports et à la mobilité ; en fonction de la configuration du nouveau PE, le processus d'audition pourrait être long et délicat.

L'objectif de la CRPM sera double :

- Être identifiée par les nouveaux arrivants comme acteur clé en matière de transport. La stabilité du personnel de la DG MOVE, qui assure une continuité relative, devrait être facilitée ;
- Transmettre aux nouveaux eurodéputés et au nouveau commissaire ses messages clés sur les transports.

Publications

Briefing sur les transports à l'intention de la Commission TRAN qui sera publié en septembre 2019.

Briefing sur les transports à l'intention du Commissaire qui sera publié en tant que Position Politique de l'Assemblée générale de la CRPM.

Événements

Réunion d'une délégation transport avec la commission TRAN (tous les eurodéputés, conseillers et membres du Secrétariat invités) au PE après l'AG de la CRPM.

Réunion à haut niveau d'une Délégation de la CRPM avec le commissaire aux Transports et à la mobilité (probablement en 2020 mais le contact avec le cabinet sera initié dès que possible).

Mécanisme pour l'interconnexion en Europe

Le Parlement européen a voté son rapport en décembre 2018. Plusieurs points sont convergents avec les messages de la CRPM sur le MIE.

Le Conseil a adopté son orientation générale en décembre. Le trilogue a débuté en janvier 2019. Il semble peu probable (néanmoins possible) qu'un accord soit conclu avant la fin de cette période.

À ce stade, les actions sont orientées vers le trilogue. Les initiatives suivantes sont menées :

- Contacts du SG avec les représentations permanentes ;
- Contacts du SG avec les principaux députés européens (rapporteurs, rapporteurs fictifs et députés influents)

Les régions membres peuvent apporter un soutien considérable en contactant leur gouvernement et en plaidant pour que les messages clés inclus dans le rapport du PE soient maintenus dans le programme final.

Publications

Messages clés que les régions membres doivent reprendre dans leurs communications au Ministère des Transports (à intégrer dans le prochain email Transport)

La note d'information à l'intention des nouveaux députés européens comprendra des messages sur le MIE (qui seront présentés au BP en juin)

Selon la date à laquelle le Trilogue parviendra à un consensus, une note technique comparant les messages de la CRPM au texte final sera publiée (Bureau politique de juin au plus tôt).

Réseau transeuropéen de transport

La CRPM ambitionne de mieux intégrer les questions d'accessibilité territoriale dans le Règlement. Celui-ci devrait assurer une meilleure coordination entre le réseau central et le réseau global, en évitant une Europe à deux vitesses. Il prévoirait une réévaluation des critères sur la base des flux existants et de l'anticipation des bilans après le Brexit.

La CRPM répondra à la consultation sur la base :

- D'un questionnaire concis à l'intention des régions membres portant sur un nombre limité de questions, avec l'appui de chaque CG ;
- D'une réunion du groupe de travail sur les transports pour faire le point sur la situation

Organisation de réunions avec des experts et des représentants de la CE au cours de la deuxième phase de consultation :

- Organiser une réunion pour chaque CG (la DG MOVE s'est montrée intéressée par cette idée)

Publications

Note technique au printemps 2019

Position Politique à l'automne 2019 (AG)

Événements

Réunion du groupe de travail sur les transports le 10 avril

Atelier avec la CG au cours du printemps ou de l'été 2019

Investir dans l'UE et les transports

L'objectif est de contribuer aux travaux du SG sur Invest EU menés par l'équipe de cohésion.

Du point de vue des transports, ces travaux pourraient se concentrer sur les ports pour deux raisons :

- Fait écho à l'ADN de la CRPM ;
- Nécessité de resserrer sensiblement la portée pour être efficace.

Ces travaux auraient pour but de démontrer le manque d'investissements européens dans les infrastructures portuaires, ce qui conduirait à une multiplication des investissements massifs des pays tiers dans les ports européens.

L'objectif consiste à dresser un tableau des investissements européens pour les ports dans le cadre du FEIS afin de souligner la nécessité d'un effort accru.

Une étape ultérieure pourrait consister à comparer les investissements de l'UE aux investissements étrangers dans les ports de l'UE.

Publications

Selon l'agenda de l'équipe de cohésion

Événements

Selon l'agenda de l'équipe de cohésion

Transport durable et innovant

La CRPM développera une approche centrée sur les Régions à travers les stratégies RIS3. Elle cherchera à montrer :

- Que les Régions mettent en œuvre des actions durables et innovantes sur le transport ;
- Que les fonds structurels sont essentiels pour encourager les investissements dans les territoires ;
- Qu'il est possible d'élaborer un modèle de meilleure pratique RIS3 pour un transport durable et innovant.

Publications

Un document de réflexion qui sera publié en mars après contact avec le CCR a été établi et présenté à l'occasion du prochain groupe de travail sur les transports en avril.

Un document de recommandation qui sera présenté à un stade ultérieur après le Séminaire

Événements

Séminaire auquel participeront les régions membres sélectionnées, le CCR et les DG clés. Il serait organisé après l'AG de 2019, durant l'hiver, voire en 2020. Ce séminaire pourrait se tenir soit à Bruxelles, soit dans une Région membre.

Brexit

Beaucoup d'incertitudes demeurent quant à la forme que prendra le Brexit. Le législateur examine également la manière dont l'Irlande pourrait être reliée en cas de rejet de l'accord sur le Brexit, l'idée d'un fonds de compensation Brexit destiné aux transports étant en cours de discussion. Ses modalités exactes restent à définir.

Dans ce contexte, la CRPM entend :

- Assurer la liaison avec l'Irlande ;
- Soutenir ses membres britanniques ;
- Apporter un soutien équitable aux ports et régions concernés de l'UE ;
- Veiller à ce que l'UE fournisse des outils efficaces pour atténuer l'impact du Brexit sur les régions et les infrastructures de transport.

Événements

Focus sur l'impact du Brexit sur le transport lors d'une session du BP à Donegal.

Aviation

L'aviation a constitué un thème de travail pour la CRPM en 2017. Les membres ont identifié une série de questions à aborder.

Publications

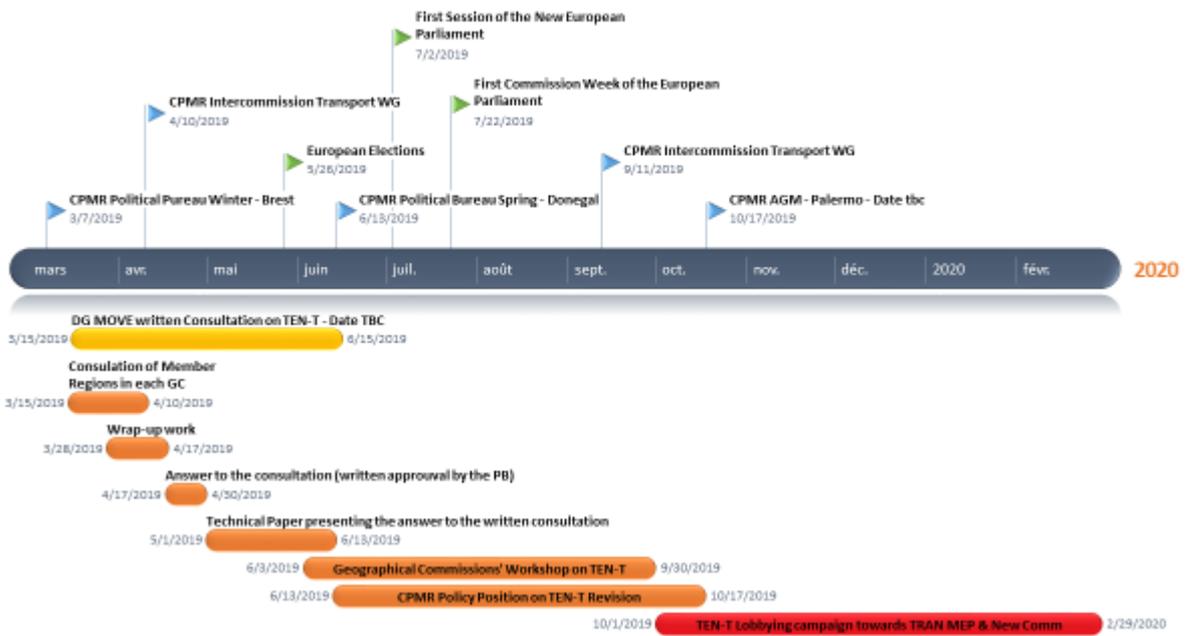
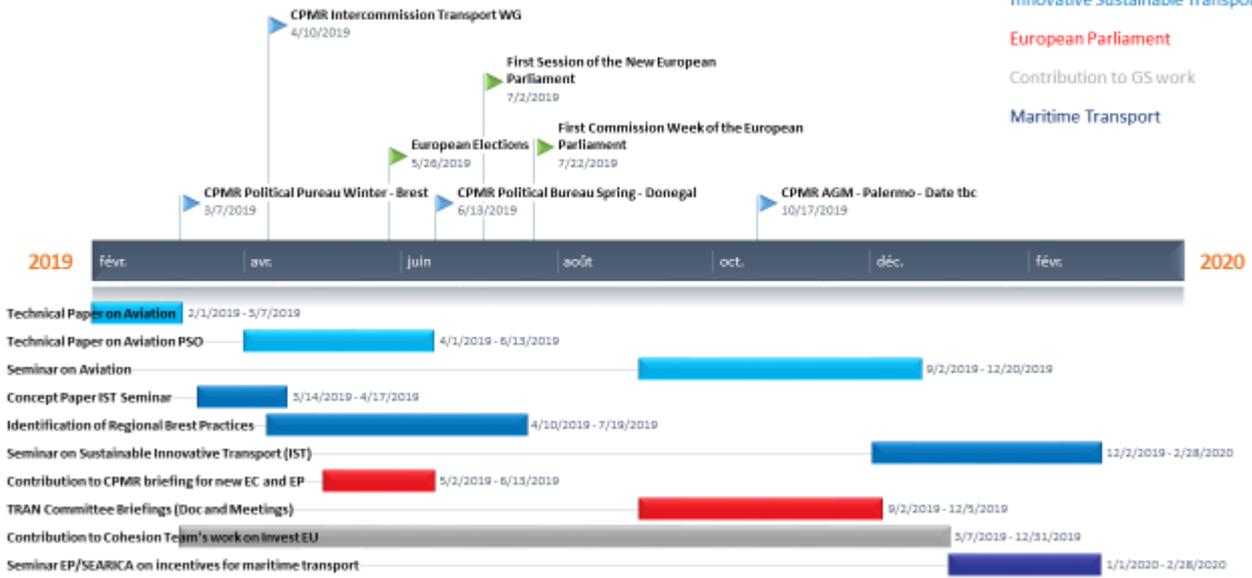
Note technique faisant le point sur l'aviation qui sera publiée à l'occasion du BP en mars 2019
Une note technique sur les obligations de service public sera publiée après que la CE aura achevé son évaluation (printemps 2019).

Événements

Atelier Aviation au 2^e semestre 2019. Lieu à déterminer.

Annexe 1 – Plan d’action Transport 2019 de la CRPM

- Aviation
- Innovative Sustainable Transport
- European Parliament
- Contribution to GS work
- Maritime Transport





**CPMR
CRPM**

Personne à contacter : Lucas Bosser, Senior Officer / CRPM

Email : lucas.bosser@crpm.org

La Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) rassemble quelque 160 Régions issues de 25 États de l'Union européenne et au-delà.

Représentant près de 200 millions de citoyens, la CRPM agit en faveur d'un développement plus équilibré du territoire européen.

Elle opère à la fois comme un *think tank* et un lobby pour les Régions. Son principal objectif se concentre sur la cohésion sociale, économique et territoriale, les politiques maritimes et l'accessibilité.

www.cpmr.org

CONTACT :

6, rue Saint-Martin, 35700 Rennes (FR)
Tél. : + 33 (0)2 99 35 40 50

Rond-Point Schuman 14, 1040 Brussels (BE)
Tél. : +32 (0)2 612 17 00

Email : Secretariat@crpm.org ; Site Web : www.cpmr.org

Réf.: CRPMNTP190003